



## Projet de subventions salariales pour les ONG

La Faculté des sciences sociales (FSS) a entrepris un projet de subventions salariales aux organisations non gouvernementales (ONG). Elle souhaite ainsi développer un partenariat à plus long terme (trois ans) comportant une valeur ajoutée intéressante pour l'ONG, les stagiaires ainsi que la Faculté.

### Voici certains objectifs et critères de ce projet :

- La subvention serait de 7 \$ l'heure pour 35 h par semaine pendant 16 semaines, c'est-à-dire **3 920 \$ par étudiant par stage**.
- L'employeur doit, lui aussi, fournir 3 920 \$, pour un salaire total de 7 840 \$ pour chaque stage de 16 semaines, ce qui équivaut à 14 \$ l'heure.
- Les subventions sont offertes uniquement pour le recrutement d'étudiants à la maîtrise dans les domaines suivants :
  - Administration publique (M.A.)
  - Affaires publiques et internationales (M.A.)
  - Mondialisation et développement international (M.A.)
  - Science économique (M.A.)
- L'ONG fera la promotion du régime d'enseignement coopératif dans son réseau, afin d'aider à trouver d'autres stages pour les étudiants du régime coopératif de l'Université d'Ottawa.
- L'ONG aura la possibilité de travailler à un projet de recherche avec un professeur de la Faculté des sciences sociales et un étudiant ou une étudiante à la maîtrise.
- L'ONG sera invitée à venir faire des présentations en classe sur un sujet déterminé pertinent au programme d'études.
- La subvention est offerte dans l'intention que l'ONG embauche par la suite des stagiaires non subventionnés. Voici un exemple de scénario pour une ONG :
  - Subvention de 3 920 \$ pour l'été 2016
  - L'employeur embauche un stagiaire non subventionné pour l'été 2017
  - Subvention de 3 920 \$ pour l'été 2018

Pour plus de renseignements :



**Chantal Boucher**  
Coordonnatrice de  
programmes coop



613 562-5800 x 3377



chantal.boucher@uottawa.ca  
www.coop.uOttawa.ca